

LEDEVOIR



CAHIER
2

LE DEVOIR DE CITÉ

Prendre en compte les changements climatiques pour construire les maisons de demain | **B 5**

ACTUALITÉS

Quand son art devient un sport. La fin de notre série estivale « Jouer n'est pas qu'un jeu ». | **A 8**

Rejet massif d'un projet d'aérodrome

Les habitants de Saint-Roch-de-l'Achigan se sont prononcés à 96 % contre dimanche

LEÏLA JOLIN-DAHEL
LE DEVOIR

Les résidents de Saint-Roch-de-l'Achigan ont voté dimanche à 96 % contre un projet d'aérodrome.

Dans la municipalité agricole d'environ 5000 habitants située dans Lanaudière, plusieurs résidents ont fait part de leurs craintes par rapport au bruit et à la dépréciation de la valeur de leur propriété. Parmi eux, le propriétaire du Camping Horizon, Alexandre Caron, qui craint que l'arrivée de l'aérodrome ne fasse fuir ses clients. « J'ai des campeurs qui m'ont dit qu'ils sont en ville, qu'ils ne sont pas loin de Dorval et qu'ils viennent ici justement pour éviter [le bruit] », explique-t-il au *Devoir*. Il ajoute que les gens qui déserteraient son cam-

ping seraient « difficiles à remplacer ».

Le groupe « Coalition SRA » est du même avis. L'organisation citoyenne a déployé des affiches qui réclament au gouvernement fédéral l'abandon du projet d'aérodrome. Le porte-parole du mouvement, Sébastien Marcil, estime qu'un tel site n'aurait pas de retombées économiques intéressantes pour le secteur. « Nous, des emplois qui tirent les conditions de vie à Saint-Roch vers le bas, ça ne nous intéresse pas, dit-il. Si c'est approuvé par le gouvernement fédéral, on trouve que ça n'a pas de sens. »

Le projet d'aérodrome est lié au déménagement de celui de Mascouche, fermé en 2016 et qui accueillait environ 30 000 décollages et atterrissages par année. Si le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau, donnait le

feu vert au projet de Saint-Roch-de-l'Achigan, l'aérodrome serait construit en bordure de l'autoroute 25, face au magasin de meubles JC Perreault.

La Ville de Mascouche avait annoncé en mai qu'elle verserait 3,1 millions de dollars à la Corporation de l'aéroport de Mascouche, maintenant connue sous le nom d'Aérodrome SRA, pour ne pas concrétiser le projet d'aérodrome dans la MRC Les Moulins. « Si le projet est si bon que ça, où sont les municipalités qui le veulent ? Il n'y en a pas. Ils ont même été payés pour s'en aller. C'est dire à quel point c'est une industrie qui ne fait pas l'affaire des citoyens », déclare M. Marcil.

Dimanche, en après-midi, le maire

VOIR PAGE A 2 : **AÉRODROME**

Bianca Andreescu, sans coup férir



La Canadienne âgée de 19 ans a remporté sa première Coupe Rogers, dimanche à Toronto, profitant de l'abandon rapide de l'Américaine Serena Williams après seulement quatre jeux. « Ce n'est pas la façon dont je voulais gagner, mais une victoire est une victoire, et je suis très heureuse », a déclaré après coup Andreescu, qui a partagé des moments de complicité avec son idole de jeunesse.

À Montréal, l'Espagnol Rafael Nadal n'a pas eu beaucoup de difficulté à venir à bout du jeune Russe Daniil Medvedev, remportant ainsi un cinquième trophée dans ce tournoi. VOIR PAGE B

FRANK GUNN LA PRESSE CANADIENNE

INDEX

Avis légaux B2
Culture B7
Décès B4
Editorial A6
Grille TV B7
Idées A7
Météo B6
Monde B6
Mots croisés B6
Religion B6
Société A5
Sports B4
Sudoku B6

ITALIE

À Venise, les paquebots sont priés de virer de bord

ÉRIC JOZSEF
À ROME
LIBÉRATION

Après qu'un navire a failli percuter le quai de la place Saint-Marc, le gouvernement italien a annoncé mercredi l'interdiction pour les bâtiments de plus de 1 000 tonnes de pénétrer dans le centre historique de la « Sérénissime ».

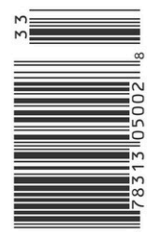
Quatre fois plus long que le palais des Doges et,

dans un soir de tempête, digne d'un tableau de Giorgione, il a menacé Venise d'une catastrophe sans précédent. Le 8 juillet, le navire de croisière *Costa Deliziosa* a évité d'extrême justesse un impact violent avec les quais qui jouxtent la place Saint-Marc, les remorqueurs ne parvenant pas à redresser, au milieu des flots déchaînés et des vents violents, le mastodonte pouvant embarquer

VOIR PAGE A 2 : **VENISE**



MIGUEL MEDINA AGENCE FRANCE-PRESSEE CANADIENNE



Vénitiens « en colère »

VENISE

SUITE DE LA PAGE A 1

jusqu'à 3000 personnes. Sirène hurlante, l'embarcation est passée à quelques centimètres d'un yacht, provoquant la fuite précipitée de l'équipage épouvanté. Cinq semaines plus tôt, un autre paquebot géant, le *MSC Opera*, mesurant 275 mètres de long, avait heurté, en voulant s'amarrer, un bateau touristique dans le canal de la Giudecca. Victime d'une panne de moteur, il avait ensuite longuement raclé le quai, moteurs rugissants.

« Révérence »

« Nous sommes très en colère. Cela suffit avec les navires à Saint-Marc et dans le canal de la Giudecca », s'est insurgé le maire de « la Sérénissime », Luigi Brugnaro. Le gouvernement italien, en sur-sis depuis les déclarations de Matteo Salvini, a finalement réagi. [Le leader d'extrême droite a annoncé la semaine dernière qu'il mettait fin à la coalition populiste au pouvoir qu'il formait avec le Mouvement 5 Étoiles et qu'il se préparait à aller seul aux élections anticipées qu'il souhaite le plus « rapidement » possible]. Il a fait savoir mercredi que les navires de plus de 1000 tonnes ne pourraient plus pénétrer dans le centre historique de Venise dès septembre. Ils devront s'amarrer sur des terminaux situés à l'écart, notamment celui de Fusina. Une décision qui s'étendra peu à peu à tous les bateaux de croisière.

Depuis toujours, les embarcations touristiques empruntent les grandes artères aquatiques de Venise. Mais le gigantisme des paquebots et leur invasion mettent désormais en danger la fragile cité de l'Adriatique, comme d'autres villes côtières de la Méditerranée. « À certaines périodes de l'année, il en passe jusqu'à huit à dix par jour », dénonce Gianfranco Bettin, ancien député écologiste et conseiller municipal chargé de l'environnement à la mairie de Venise. La situation a changé radicalement à la fin des années 90 avec l'arrivée de navires toujours plus grands. Ces mastodontes posent d'énormes problèmes à la ville. Il y a leur impact sonore et visuel. Ces paquebots gigantesques sont disproportionnés par rapport à la hauteur des palais de Venise. Mais surtout, ils déplacent des masses d'eau qui frappent les rives et affaiblissent en profondeur les structures de la cité. Sans compter la pollution des fumées « qui représentent l'équivalent de l'émission de gaz de milliers de voitures ».

A partir de 2010, une partie des Vénitiens a commencé à se mobiliser pour repousser les navires de croisière hors du centre historique de la ville. En vain. Jusqu'au naufrage du *Costa Concordia* à proximité de la petite île du Giglio : le 13 janvier 2012, le paquebot de 290 mè-

tres de long frotte un récif côtier sur bâbord alors qu'il navigue trop près de l'île toscane, sur ordre du capitaine Francesco Schettino. Sur une cinquantaine de mètres, la coque du navire est éventrée. Le *Costa Concordia* prend l'eau. On dénombre 32 morts. La presse transalpine révèle que les manœuvres dites d'*inchino* (de « révérence ») visant à amener les paquebots au plus près des côtes, souvent lumières allumées et sirènes hurlantes pour le plus grand plaisir des touristes à bord et de spectateurs à terre, sont monnaie courante. Le gouvernement de l'époque, dirigé par Mario Monti, décide d'adopter en urgence un décret pour interdire le passage des navires de plus de 40 000 tonnes au cœur de Venise.

« Saturés »

« Après le naufrage du Giglio, les périls que les navires de croisière font courir à Venise sont devenus évidents, résume Gianfranco Bettin. Il a été ainsi décidé qu'ils ne devraient plus pénétrer ni dans le bassin de Saint-Marc ni dans le canal de la Giudecca. Mais le décret était resté lettre morte, car les solutions de rechange n'avaient pas été trouvées. Certains plaident pour dérouter les navires dans le port industriel de Marghera, d'autres pour les faire accoster à Chioggia [à l'entrée sud de la lagune]. Chacune de ces solutions présente des avantages, mais aussi des risques, comme le fait de parquer les navires de croisière à Marghera à proximité d'installations pétrolières. Et, en attendant, les paquebots continuent de passer dans le centre historique de Venise », se désole l'écologiste qui milite, lui, pour la tenue à l'écart complète des navires géants, hors de la lagune : « Plus que l'apport économique des touristes qui débarquent et passent quelques heures dans la ville, le véritable enjeu, ce sont les centaines d'emplois liés aux services portuaires et maritimes pour les navires de croisière, lorsque ceux-ci font escale à Venise. Cela fait ainsi sept ans que pratiquement rien n'a bougé. »

D'autant que la construction de navires de croisière est un secteur très florissant en Italie. « Le naufrage du *Costa Concordia* a eu un impact, mais le choc a été très vite absorbé, analyse Roberto Tolaini, professeur d'histoire des entreprises à l'Université de Gênes. Aujourd'hui, les chantiers navals sont saturés de commandes. »

Notamment ceux de Fincantieri, le grand groupe naval italien, leader mondial avec près de la moitié du marché. À la fin des années 80, l'entreprise était pratiquement en faillite, la construction des navires marchands ou de porte-conteneurs s'étant déplacée vers l'Asie. « Le groupe a su se reconverter sur le marché des croisières, souligne Roberto Tolaini. D'abord en créant une forte relation avec Carnival, le spécialiste américain du secteur, puis en accompagnant la nouvelle demande pour ce type de tourisme au niveau mondial. » Fincantieri, qui avait l'expérience de la construction de transatlantiques avant qu'ils ne soient supplantés par l'avion, a conservé le savoir-faire des chantiers de Gênes ou de Trieste. Qu'il met au service des croisiéristes, au péril de la « cité des Doges ».



Au Camping Horizon, qui craint que l'arrivée de l'aéroport ne fasse fuir ses clients
VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

La décision finale pour le projet revient à Ottawa

AÉRODROME

SUITE DE LA PAGE A 1

de Saint-Roch-de-l'Achigan, Yves Prudhomme, avait expliqué au *Devoir* que le conseil municipal avait pris la décision de tenir un référendum afin d'avoir le « pouls réel » de la population. Il avait ajouté ne pas vouloir faire de commentaires afin de ne pas « influencer qui que ce soit ». « Les gens vont s'exprimer, et nous, on va représenter la majorité qui va s'être exprimée. Ils ont un choix : c'est oui ou c'est non », avait-il résumé.

M. Prudhomme a toutefois ajouté qu'après une rencontre avec les promoteurs, « le conseil n'était pas favorable compte tenu de ce qu'[ils] avaient présenté ». « Il y a beaucoup d'études indépendantes, notamment, qui auraient dû être faites sur les retombées économiques. Ensuite, est-ce qu'on prévoit un type de matériau spécial pour les fameux hangars qu'on envisage ? Est-ce qu'on envisage des murs antibruit ? On ne trouve rien là-dedans, dans leur projet, malheureusement. Ça aurait dû être fait », a-t-il expliqué. Il a également déploré le fait que les promoteurs ont quitté les lieux sans répondre aux questions de la population lors d'une deuxième rencontre pour exposer le projet.

Une action collective envisagée

Même si les citoyens se sont prononcés majoritairement contre le projet, la décision finale reviendra au ministre Garneau. Mais devant l'éventualité d'un tel scénario, des citoyens de Saint-Roch-de-l'Achigan songent déjà à poursuivre les contestations.

« S'il y a un vote qui est démocratique à la veille des élections, pourquoi ne pas respecter ça ? Honnêtement, pour nous, il n'y a aucune raison [de ne pas le faire] », soutient M. Marciel. « Nous, comme résidents de Saint-Roch-de-l'Achigan, ben, on va savoir

comment voter aux élections fédérales », prévient-il.

De son côté, le propriétaire du Camping Horizon n'écarte pas la possibilité de porter la cause devant les tribunaux en cas d'aval du projet par le gouvernement fédéral. « L'évaluation de dépréciation de chaque bâtiment, de chaque immeuble, de chaque terre va être touchée. Donc, c'est une action collective qu'on va probablement envisager », explique-t-il.

Contactée par *Le Devoir*, une porte-parole du bureau du ministre des Transports a répondu par courriel qu'elle « [suivait] le dossier de très près » et que son bureau était « conscient des préoccupations des citoyens ». La porte-parole a ajouté qu'on attendait les résultats du référendum et le rapport du promoteur. Elle a expliqué que, dans sa décision, le ministre tiendra compte de divers facteurs, tels que le rapport, les commentaires de la communauté et les préoccupations en matière de santé.

Selon un mémoire préparé par la Coalition SRA à l'intention du ministre, Transports Canada devra se prononcer sur le projet d'aéroport le 5 septembre prochain.

Au moment où ces lignes étaient écrites, les promoteurs d'Aérodrome SRA n'avaient toujours pas donné suite aux demandes d'interview du *Devoir*.

Nous, comme résidents de Saint-Roch-de-l'Achigan, ben, on va savoir comment voter aux élections fédérales

SÉBASTIEN MARCIL



LE SAVEZ-VOUS ?

QUEL
POURCENTAGE
DE VERRE
COLLECTÉ AU
QUÉBEC EST
RECYCLÉ ?

Pour connaître
la réponse,
rendez-vous sur
aqzd.ca/gerer-notre-verre-comme-du-monde



III QUÉBEC

L'ex-conjoint de la femme brûlée vive est accusé

La victime âgée de 27 ans luttait toujours pour sa vie dimanche

LA PRESSE CANADIENNE
À QUÉBEC

L'ex-conjoint d'une femme immolée par le feu vendredi soir à Québec a comparu dimanche matin, par voie téléphonique, au lendemain de son arrestation à Drummondville.

Frej Haj Messaoud a été formellement accusé de tentative de meurtre et de voie de fait grave. Il devrait revenir devant le tribunal au palais de justice de Québec lundi, a indiqué l'agent Étienne Doyon, porte-parole du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) par voie de communiqué.

L'homme de 39 ans a été arrêté vers 11 h 35 samedi par des policiers de la Sûreté du Québec (SQ) devant un commerce de restauration rapide de la rue Girardin, à Drummondville, à proximité de l'autoroute 20, à environ 150 kilomètres de la capitale québécoise.

La victime dans cette affaire, âgée de 27 ans, a subi d'importantes brûlures, notamment au visage, au dos et aux mains. Elle luttait toujours pour sa vie deux jours après le drame.

Ces événements tragiques sont survenus vendredi soir rue Arago, dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec. Plusieurs personnes ont été témoins du drame, dont sa mère et ses propres enfants. Ils ont vu le suspect mettre le feu à la jeune femme avant de prendre la fuite. Ce dernier était activement recherché depuis.

Des passants ont tenté de venir en aide à la victime pour éteindre les flammes avec des couvertures.

Les jeunes enfants ont été pris en charge par leur grand-mère. Ils ont été amenés dans un centre hospitalier par mesure préventive, mais n'ont pas été blessés selon le porte-parole du SPVQ.

Suspension

Dans un communiqué de presse transmis dimanche après-midi, Taxi Coop Québec a indiqué offrir son entière collaboration aux services policiers. Frej Haj Messaoud était un chauffeur de taxi travaillant pour l'un des membres de Taxi Coop Québec, qui, lui, détient un permis de propriétaire de taxi.

Même si l'accusé n'est pas membre de la coopérative, il a été suspendu à titre de chauffeur de taxi, en attendant la suite des procédures judiciaires le concernant. L'entreprise précise « qu'une personne avec un dossier criminel ne peut être chauffeur de taxi et qu'une condamnation signifierait l'exclusion ».

Le directeur général de Taxi Coop Québec, Martin Noël, a aussi offert tout le soutien de l'entreprise aux personnes affectées par ce drame.

Le drame est survenu vendredi soir rue Arago, dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec. Plusieurs personnes ont été témoins du drame, dont la mère et les enfants de la victime.



Le chef par intérim du PLQ, Pierre Arcand, aux côtés du président de la Commission-Jeunesse du parti, Stéphane Stril

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Vers une poussée nationaliste au PLQ?

Le parti prônera plutôt un « leadership québécois à l'intérieur du Canada »

JOCELYNE RICHER
À QUÉBEC
LA PRESSE CANADIENNE

Le virage nationaliste qu'entend prendre le Parti libéral du Québec (PLQ) en vue de reconquérir l'électorat francophone s'annonce modéré.

Il n'est donc pas question de raviver les cinq conditions posées par le gouvernement libéral de Robert Bourassa, dans les années 1980, pour signer l'accord constitutionnel du lac Meech. Encore moins de dépoussiérer le rapport Allaire, adopté par le PLQ en 1991, et prônant une décentralisation jamais vue des pouvoirs, y compris le contrôle exclusif de 22 champs de compétence. On ne prévoit pas davantage rouvrir les plaies du débat linguistique en donnant plus de mordant à la loi 101.

Ce qui se trame présentement au PLQ est beaucoup plus modeste. « On n'est pas rendu là du tout », a convenu le chef par intérim, Pierre Arcand, en point de presse, au terme du congrès annuel de l'aile jeunesse du parti, un événement axé sur la protection de l'environnement, mais surtout sur un repositionnement du parti pour un nationalisme plus affirmé.

Jusqu'à nouvel ordre, le parti voudra plutôt se contenter d'afficher une forme de « leadership québécois à l'intérieur du Canada », a-t-il résumé.

Il revendique pour son parti « un nationalisme plus rassembleur » que

celui prôné par le gouvernement caquiste, car le PLQ est le « parti des libertés » individuelles et ne vise pas à « enlever des droits » à quiconque.

Interculturalisme

Réunis en congrès, les jeunes militants libéraux ont adopté une série de résolutions visant à donner un visage plus nationaliste à leur formation politique, que les francophones ont largement boudée lors du dernier scrutin en octobre dernier.

Après un débat animé, les jeunes libéraux ont finalement souscrit à 68 % à l'idée de voir un éventuel gouvernement libéral adopter une loi prônant le modèle de l'interculturalisme pour favoriser l'intégration des immigrants à la majorité francophone.

Pour gagner l'adhésion des militants, le président de la Commission-Jeunesse du parti, Stéphane Stril, a fait valoir au micro que l'interculturalisme ne remettait aucunement en question les droits des minorités ni les libertés individuelles.

Certains jeunes ont pris la parole pour dire qu'ils craignaient l'interculturalisme, préférant le modèle du multiculturalisme à la canadienne.

En gros, l'interculturalisme peut se définir comme un modèle qui privilégie une identité collective commune, sans pour autant nier les différences des groupes qui composent la société, tandis que le multiculturalisme fait la promotion de la diversité ethnique.

Quant à lui, le chef par intérim, Pierre Arcand, n'a pas voulu se prononcer sur le sujet, préférant attendre « de consulter le caucus » des députés.

De son côté, la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne et candidate au leadership, Dominique Anglade, a appuyé la position des jeunes et annoncé qu'une telle loi ferait partie de sa plateforme électorale.

Par un vote serré, les jeunes libéraux ont aussi voté en faveur de la rédaction d'une constitution québécoise.

Ils revendiquent par ailleurs le droit de voter dès l'âge de 16 ans. « Si une dame âgée de 80 ans souffrant [de la maladie] d'Alzheimer » peut voter, pourquoi pas un jeune de 16 ans ?, a demandé Clara Cormier, de la circonscription de Verdun.

Un jeune libéral a pris le micro pour afficher son opposition à la résolution : selon lui, si les jeunes de 16 et 17 ans ont le droit de voter, « ils voteront tous pour Québec solidaire ».

Aucune résolution à l'étude ne portait spécifiquement sur la promotion de la langue française.

Le 37^e congrès-jeunes du PLQ se tenait tout le week-end à l'Université Laval, à Québec, en présence de quelques centaines de jeunes militants.

Le prochain grand rassemblement des troupes libérales se tiendra à Sherbrooke en novembre pour le lancement officiel de la course au leadership visant à trouver un successeur à Philippe Couillard.

Le français malmené au ministère québécois de l'Immigration

Une missive d'une quarantaine de mots truffée de fautes est « inacceptable », a fait savoir le ministre Simon Jolin-Barrette

JOCELYNE RICHER
À QUÉBEC
LA PRESSE CANADIENNE

Le ministère de l'Immigration ne prêche pas toujours par l'exemple dans son maniement de la langue française. C'est ce qu'a pu récemment constater La Presse canadienne, à la lecture d'une communication écrite produite par un service du ministère de l'Immigration et rédigée dans un français très approximatif.

La missive d'une quarantaine de mots transmise à l'agence — document officiel affichant le logo du ministère dirigé par Simon Jolin-Barrette — était bourrée de fautes de français.

Pourtant, en cette matière, l'appareil

Selon la politique en vigueur, l'appareil de l'État québécois doit utiliser en tout temps un français de qualité irréprochable.

gouvernemental n'a pas le choix : il doit donner l'exemple. La Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité du français dans l'administration (rédigée en 1996 et mise à jour en 2011) stipule clairement que les ministères doivent accorder « une attention constante à la qualité de la langue française ».

Dans ses communications écrites, l'appareil de l'État québécois doit utiliser en tout temps un français de qualité irréprochable, selon la politique en vigueur.

Or, le Service de l'accès à l'information et de la gestion des plaintes au ministère de l'Immigration a accompagné sa réponse à une demande d'accès d'une lettre de présentation visiblement rédigée par une employée de l'État maîtrisant mal la langue officielle du Québec.

La missive débutait par ces mots : « En lien avec vous demandes d'accès aux documents ». « Veuillez, s'il vous plaît, trouvez ci-joint une copie des lettres décisions », écrit-on par la suite.

On remarquera que le verbe « trouver » aurait dû être à l'infinitif, et que le style télégraphique des « lettres décisions » a de quoi surprendre le lecteur.

La fonctionnaire notait ensuite, avec une ponctuation incorrecte, que « les lettres originales, sont également, envoyées par la poste » et elle concluait le court texte par une formule de politesse, « cordialement ».

Paradoxalement, à la fin du message, le ministère responsable de la francisation des immigrants faisait la promotion de sa campagne « Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant ».

« Inacceptable »

Il n'a pas été possible de savoir si l'écart linguistique observé constituait un incident isolé ou non. Impossible non plus de savoir dans quelle mesure le français créatif est toléré, voire s'il est devenu la norme dans les communications établies entre le ministère de l'Immigration et ses destinataires, clients ou autres.

Alerté au cours des derniers jours, le ministre Simon Jolin-Barrette a jugé la situation rapportée « inacceptable ». Par la voix de son porte-parole, il a affirmé avoir pris aussitôt les mesures nécessaires pour que des correctifs soient apportés, afin que ce genre de bavure ne se reproduise plus.

III ALIMENTATION

Nourrir la lutte contre le gaspillage

Une pétition sera lancée pour encourager Montréal à consulter ses citoyens sur ce fléau de notre ère d'abondance

SYLVIE ST-JACQUES
LE DEVOIR

Nul n'étant contre la vertu, personne n'est favorable au gaspillage alimentaire. Or, il s'agit d'un fléau de notre ère d'abondance. En guise d'offensive pour remettre sur la table des denrées qui échouent trop facilement au rebut, une pétition sera mise en ligne le lundi 19 août, avec l'intention de recueillir 15 000 signatures pour motiver l'administration municipale montréalaise à tenir une consultation publique sur le sujet.

« Notre objectif est de recueillir 15 000 signatures en 90 jours, afin d'arriver à une consultation publique avec la Ville de Montréal. Nous voulons faire appel

à l'intelligence collective, réfléchir ensemble et récolter de bonnes idées, dans l'optique de faire des recommandations », indique Guillaume Cantin, de l'organisme La Transformerie, co-instigateur avec Atlantide Des Rochers du projet de pétition.

D'après la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), le tiers des aliments produits chaque année dans le monde pour la consommation humaine, soit environ 1,3 milliard de tonnes, est perdu ou gaspillé. Au Canada, c'est jusqu'à 40 % de la nourriture produite qui est gaspillée.

Évaluer des solutions possibles, favoriser la réduction à la source dans une perspective collaborative : telle est

40
%

C'est le pourcentage d'aliments perdus ou gaspillés chaque année au Canada.

l'optique dans laquelle les instigateurs de la pétition entendent travailler. « La plupart du temps, le gaspillage est traité négativement. C'est un sujet tabou. À La Transformerie, nous préférons travailler dans une perspective d'ouverture, sans tomber dans le côté moralisateur. »

Cesser de nourrir les poubelles

Avant même son lancement le 19 août à minuit une, la pétition contre le gaspillage alimentaire a rallié l'appui de Greenpeace, de Laure Waridel, du chef Martin Juneau et du comédien Émile Proulx-Cloutier. « On a ratisé large en ne se limitant pas aux organismes environnementaux, mais en allant aussi chercher diverses strates de la société.

Pour nous, cela est une façon de mobiliser le politique en sensibilisant non seulement les citoyens, mais aussi les fonctionnaires et les élus », poursuit Guillaume Cantin.

La Transformerie fait partie d'un nombre croissant d'organismes montréalais qui œuvrent dans une optique de réduction du gaspillage alimentaire. Avec le soutien d'une trentaine de bénévoles, La Transformerie effectue la collecte, la transformation, la revente et la redistribution de denrées invendues. « Personne ne se lève le matin avec le but de jeter de la nourriture. Nous ne sommes pas là pour déresponsabiliser, mais bien pour travailler ensemble à changer les choses. De cette façon, tout le monde peut gagner. »



Situées surtout en Montérégie, les terres très fertiles composées presque entièrement de matière organique pourraient un jour disparaître et, avec elles, de nombreuses cultures québécoises locales.

ISTOCK

III ENVIRONNEMENT

Un caillou dans le soulier des maraîchers

Des agriculteurs québécois seront aux prises avec une perte de sols organiques dans les prochaines années

ISABELLE BURGUN
AGENCE SCIENCE-PRESSE

Aux prises avec une météo rendue plus capricieuse par les changements climatiques, les maraîchers québécois doivent aussi affronter la perte des sols organiques. Et la dégradation de cette riche masse de compost naturel s'annonce comme un problème ardu à contrecarrer.

Clefs de voûte de l'agriculture maraîchère québécoise, ces sols proviennent de l'accumulation des matières organiques au sein des lacs et des bords de rivières. Les terres très fertiles sont constituées de presque 100 % de matière organique, ce qui fait d'elles un milieu de croissance facile à travailler par les cultivateurs.

Situées surtout en Montérégie, elles pourraient toutefois un jour disparaître et, avec elles, de nombreuses cultures québécoises locales. Le principal fléau auquel doivent faire face ces sols, l'érosion, pourrait pousser les cultivateurs de laitues pommées et de carottes à

réduire leur production et même à revoir leurs façons de faire.

« C'est un sol léger que le vent emporte. Près de 2 centimètres disparaissent chaque année, entre les vents et la décomposition du sol. Cela ne paraît pas beaucoup, mais dans 50 ans, il ne restera plus rien de ce riche terreau », relève le titulaire de la Chaire industrielle CRSNG en conservation et en restauration des sols organiques cultivés de l'Université Laval, Jean Caron.

Déjà, le chercheur et son équipe expérimentent des solutions comme la production de la biomasse en microparcels, en s'inspirant des systèmes agroforestiers de rotation à cycles longs.

Ils mettent également en place des modèles météorologiques à l'aide de grandes tours météo destinées à recenser les couloirs de vents. Parce que mieux protéger les cultures pourrait en effet passer par l'installation de brise-vent, faits de haies végétales. « Nous retournons à l'ancienne [méthode] pour bien des agriculteurs. Cette façon de procéder a fait ses preuves et pourrait

Nous retournons à l'ancienne [méthode] pour bien des agriculteurs. Cette façon de procéder a fait ses preuves et pourrait aider à préserver la productivité de ces terres.

JEAN CARON



aider à préserver la productivité de ces terres », explique M. Caron.

Les premiers essais dans les parcelles des Jardins de Napierville se sont avérés prometteurs. « Est-ce que cela va permettre de sauver la moitié, le quart des surfaces ? Je l'ignore, mais nous plantons la base de l'intervention à privilégier », souligne M. Caron. Même si les maraîchers sont conscients du problème, pour faciliter le changement de culture, ils devront y être sensibilisés. Pour l'instant, aucun volet d'éducation n'est encore implanté.

La santé des sols

Cette dégradation des sols cultivés alarme également le chercheur de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), Marc-Olivier Gasser : « À quoi ressembleront les champs québécois dans dix ou vingt ans ? La pérennité de nos ressources dépend de la bonne conservation des terres, et la culture maraîchère repose sur cette surface importante que sont les sols organiques. »

Le chercheur participe à une large étude sur l'état de santé des sols agricoles du Québec pilotée par l'IRDA, et mandatée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Sur 426 sites, les équipes mesurent différents paramètres — propriétés physiques, chimiques et biochimiques —, mais aussi l'érosion et l'affaiblissement des sols organiques. De même que la compaction des sols liée à la machinerie lourde, la surfertilisation, les problèmes de pH, le drainage et l'érosion, qui forment les problèmes les plus courants. Soixante et onze différents types de sols, représentant les différentes régions agricoles de la province, sont ciblés.

« Pour l'instant, nous avons caractérisé un tiers des sites — les autres le seront d'ici décembre 2020 », explique Marc-Olivier Gasser. Certains ont fait l'objet d'une première évaluation en 1988-1989 et les nouvelles mesures permettront de quantifier l'évolution de leur état de santé au cours des trente dernières années.

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2019-08-10

649 02 03 20 32
33 48 49 compl.

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 23407793-01

Prochain gros lot (approx.) : 7 000 000 \$

Québec 49 02 16 20 21
28 48 49 compl.

Extra 4904848

Résultats des tirages du : 2019-08-09

Lotto MAX 10 25 31 34 36 39 45 compl. 09

Prochain gros lot (approx.) : 15 000 000 \$

Extra 5214334

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

III SOMMEIL

La sieste, réappropriation de soi

Ce rituel souvent associé à l'été est difficile à honorer le reste de l'année

Rituel de l'été, inacceptable au travail, où le maître mot est la productivité, le petit somme qui compense nos nuits trop courtes nous aide à rétablir notre équilibre physiologique. Alors, pourquoi ne pas dormir un peu toute l'année, juste après le repas ? Cette transgression salutaire peut nous aider à changer notre rapport au temps.

PALOMA SORIA BROWN
LIBÉRATION

Glisser un guide dans sa valise, partir observer les étoiles en colonies de vacances, prolonger la sieste par un « câlin » dans les dunes... Ces activités et objets emblématiques de l'été en disent beaucoup sur notre société. Dis-moi ce que tu fais pour les vacances, je te dirai qui tu es...

Qui n'a jamais senti venir l'irrésistible envie — paupières lourdes, papillons dans le ventre — de lui succomber ? Qui ne s'est jamais abandonné à elle, dos rond, visage relâché, dans un lieu pas toujours confortable ? L'été, la sieste, c'est Ludivine Sagnier se prélassant au bord de la piscine dans *Swimming Pool* (2003). C'est le hamac qui laisse, tant pis pour le bronzage, des marques en forme de filet à pêche sur la peau. C'est un délice.

Mais le reste de l'année, la sieste est une promesse faite à soi que l'on espère trouver le temps d'honorer, un possible souvent difficile à réaliser. Les chutes d'attention et le relâchement musculaire signalent pourtant un besoin des plus naturels : dormir. Si l'on se surprend à songer à interrompre sa journée pour ce moment réparateur, c'est que les nuits précédentes ont été courtes. Or, ce manque grignote la santé physique et mentale, la longue liste des conséquences de la fatigue chronique comprenant troubles de la mémoire, affaiblissement des défenses immunitaires ou encore instabilité émotionnelle et, à plus long terme diabète, hypertension, douleurs physiques, dépression...

« Un remède sous-estimé »

Et courtes, alerte Brice Faraut, dans son essai *Sauvés par la sieste* (Actes Sud, 2019), nos nuits le sont de façon de plus en plus inquiétante. Une étude de l'agence sanitaire Santé publique France, parue en mars, affirme que les 18-75 ans dorment 6h45 chaque nuit. En incluant la sieste, le temps moyen de sommeil quotidien reste inférieur de cinq minutes aux sept heures minimales recommandées. Pour le neuroscientifique, nous sommes victimes d'une « dette de sommeil, qu'on estime en moyenne à une heure et demie par nuit pour 20 % de la population française ». Or, « l'emprunteur doit rembourser ». La sieste n'est donc « pas seulement là pour combler les heures creuses des journées bucoliques », elle aide à rétablir un équilibre physiologique indispensable.

Étrange, alors, que la sieste ne soit pas plus répandue dans nos sociétés contemporaines, qu'il faille attendre week-ends et vacances — le temps personnel, donc — pour s'y adonner. « Pourquoi ce remède ancestral est-il à ce point sous-estimé ? », demande Brice Faraut. Et si, plutôt, la sieste n'était pas tant incomprise que redoutée ? Parce que travailler exige de répondre à des impératifs extérieurs parfois au détriment de ses besoins intérieurs, faire la sieste est une transgression.

Les représentations artistiques de la sieste sont nombreuses à faire allusion aux controverses que renferme ce moment de repos à l'apparence anodine. Le tableau *La méridienne* ou *La sieste* de Van Gogh (1890) ne dit pas autre chose. À l'ombre des bottes de paille, elle, ses seuls bras pour oreiller, lui, le chapeau rabattu sur le visage, les postures de ce couple de faucheurs de blé endormi racontent en creux ce qui s'est produit avant que ne soit peint le tableau : une matinée de labeur sous le soleil qui tape, une vie où les temps



Les représentations artistiques de la sieste sont nombreuses à faire allusion aux controverses que renferme ce moment de repos à l'apparence anodine, comme dans *La méridienne* ou *La sieste* (d'après Millet), de Vincent Van Gogh.

DOMAINE PUBLIC

morts se comptent sur les doigts de la main.

La sieste, pour le philosophe Thierry Paquot, « relation — que la morale productiviste réprouve — avec la nuit en plein jour », a cela de subversif qu'elle crée une rupture dans « l'organisation rationnelle du temps productif », écrit-il (*L'art de la sieste*, Zulma, 2008), organisation qui nécessite, pour asseoir sa légitimité, la dévalorisation du sommeil. Le critique et essayiste Jonathan Crary explique, quant à lui, qu'à partir du XVII^e siècle, le sommeil devient incompatible avec les notions modernes de productivité et de rationalité (24/7, *Le capitalisme à l'assaut du sommeil*, La Découverte, 2014). Chez le philosophe anglais David Hume, notamment, il est considéré comme un obstacle à la connaissance, au même titre que la folie. Et c'est ainsi qu'au siècle suivant l'idée d'une hiérarchie entre veille et sommeil, dans laquelle ce dernier apparaît comme une « régression vers un modèle d'activité inférieur et plus primitif », devient plausible.

Primitive, inférieure, animale, même, la sieste l'est aussi en raison de sa charge sexuelle latente. Le fait que celle-ci s'impose en général lorsque le soleil est à son zénith l'associe d'emblée à la chaleur. Au sens propre, midi vient du latin *meridians*, et la sieste de *meridiari* ; sous le 1^{er} Empire, le méridien, ce demi-cercle passant par le zénith, donne la méridienne, un lit de jour très en vogue... Comme au sens figuré. Chaleur hormonale, torpeur pécheresse. Midi est une « heure sexuelle de haute intensité », et toute une littérature naît de l'idée selon laquelle ce moment de la journée libère les passions, explique encore Thierry Paquot. Le roman *Le démon de midi* (1914), de l'écrivain Paul Bourget, reprend cette expression tirée d'un psaume de l'Ancien Testament désignant le moment où l'un des époux tombe dans la débauche au milieu de sa vie, après le mariage, pour en faire une défense et illustration des valeurs catholiques. Tandis que du côté de la mythologie grecque, le sulfureux dieu Pan — qui signifie « tout » en grec ancien, comme dans « pansexuel » —, mi-homme, mi-bouc, protecteur des troupeaux, se cache dans les buissons pour espionner les Nymphes et surgit sur les coups de

Et si, plutôt, la sieste n'était pas tant incomprise que redoutée ? Parce que travailler exige de répondre à des impératifs extérieurs parfois au détriment de ses besoins intérieurs, faire la sieste est une transgression.

midi pour enseigner l'onanisme aux bergers !

« Ce plaisir dont on se souviendra »

Est-ce à dire alors que la transgression économique, celle de l'organisation du temps productif, masque, en fait, une transgression charnelle ? Pas si vite. Ce serait même plutôt l'inverse : de l'économique au charnel et retour. La critique de la sieste comme péché de luxe, moment où l'on succomberait à ce que nos instincts auraient de plus primaires a comme pendant l'éloge des siestes des vacances d'été, ce petit plaisir que l'on s'offre un mois par an et dont on se souviendra plus tard, épuisé par les longues journées de travail et le froid de février. C'est une critique qui à la fois neutralise la puissance de la sieste et sert de culpabilisation fort pratique, lavée de son soupçon capitaliste. S'échapper du travail pour faire la sieste parce que l'on s'échine « 24/7 » passe encore. Faire la sieste parce que l'on ne sait résister à l'appel d'un ou d'une amante, hors de question. Ce n'est alors plus uniquement l'ordre du patron que l'on bafoue, c'est aussi le commandement divin.

Car, après tout, à qui appartient notre temps ? Dieu, les champs, l'usine, l'*open space*, nous-mêmes ? Dormir ou non, quand, comment et avec qui, c'est choisir. La liberté suppose la capacité d'être à l'origine et en possession de ses propres expériences. Cette dette de sommeil qui s'accumule contre notre gré, sous le poids des obligations diurnes, signale qu'on ne l'est pas totalement.

Cette dépossession du temps personnel au profit de l'instauration d'un temps collectif s'est opérée dans le temps long de l'histoire. Celle-ci se met en place au Moyen Âge, période à partir de laquelle le clocher, invention du VI^e siècle, impose le temps liturgique aux sociétés médiévales, comme l'a étudié l'historien Jacques Le Goff. L'horloge mécanique, puis la division des heures en 60 minutes et des minutes en 60 secondes, entre les XIII^e et XIV^e siècles, installent à leur tour une « discipline des rythmes humains » et transforment le « temps de chacun », succession d'expériences personnelles et subjectives, en un « temps homogène et abstrait, la référence d'un temps pour

tous », décrit Thierry Paquot.

L'expression figée « 24/7 », titre de l'essai de Jonathan Crary, prend ici tout son sens. Elle est l'étirement à son maximum de ce temps commun, l'« inscription généralisée de la vie humaine dans une durée sans pause, définie par un principe de fonctionnement continu ». Et c'est justement grâce au temps collectif, à qui l'on a assigné une métrique, que l'on peut ensuite assigner une valeur aux choses. Tel objet ayant mis tant de temps à être conçu, il doit donc coûter tant. Mais ce n'est pas tout : par cette capacité d'assignation, le temps devient lui-même valeur. Le temps, c'est de l'argent.

Aucune valeur marchande

Le pouvoir subversif de la sieste, comme pratique autant que comme symbole, est alors d'opérer un double bousculement. Premièrement, un bousculement de l'ordre temporel. C'est peut-être Robert Desnos qui l'écrit le mieux. Les deux vers : « Cent mille années dans mon sommeil d'après-midi / Ont duré moins longtemps qu'une exacte seconde », qui ouvrent son poème « *La sieste* » (*Contrée*, 1944), ne racontent pas seulement le travail de la mémoire pendant le sommeil, ils soulignent la façon dont la sieste échappe à toute rationalisation du temps. Deuxièmement, un bousculement du concept de valeur tel que l'entend le capitalisme. Du sommeil, on n'extrait aucune valeur marchande, la sieste ne fait « que » reposer, soulager la fatigue provoquée par l'écart entre individuel et social, par le décalage entre les limites du corps et la temporalité des marchés.

Un décalage que la philosophe féministe Teresa Brennan nomme « biodéregulation » (*Globalization and Its Terrors*, 2003). Le concept semble d'autant plus opérant que la méditation pleine conscience se fraie un chemin dans le monde du travail grâce à des applications telles que Headspace, dont la version française a été lancée au printemps, avec la promesse de canaliser stress et mauvaises pensées... Et d'améliorer la productivité. Contre la pleine conscience, la sieste rappelle que nous avons déjà à disposition des moyens de régulation naturels et que la réappropriation de soi peut aussi passer, non par le contrôle, mais par le lâcher-prise.

III RAPPORT DU GIEC

Manger pour le climat

C

onsommer beaucoup moins de viande pour la remplacer par des aliments d'origine végétale, voilà ce que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) recommande dans son dernier rapport sur l'usage des terres dans une situation de réchauffement climatique.

Il ne s'agit pas d'éliminer totalement la viande de nos assiettes — le GIEC n'a pas versé dans le militantisme végétarien. Réduire sa consommation, certes, mais on peut aussi se tourner vers les viandes dont la production émet moins de gaz à effet de serre (GES).

Nous savons que le bœuf vient en tête de liste pour les émissions de GES, soit l'équivalent de 32,5 kg de CO₂ par kilogramme produit. C'est presque trois fois plus que le porc et quatre fois plus que la volaille. En comparaison, la production d'aliments d'origine végétale ne produit qu'une minime fraction de ces émissions : 0,1 kg pour le soja, 0,06 kg pour les légumes et 1,2 kg pour le riz.

Comme pour les autres émissions de GES, les pays développés tiennent le haut du pavé : ils consomment 750 % plus de viande que les pays moins développés. C'est donc

ROBERT DUTRISAC



essentiellement les populations des pays riches qui sont concernées.

Les produits d'origine animale comptent pour environ les trois quarts des émissions de GES de l'ensemble du secteur agricole dans le monde. Ce secteur, ainsi que la foresterie, contribue pour 23 % aux émissions de GES ; en revanche, les terres absorbent le tiers des émissions de GES produites par l'activité humaine.

Le GIEC met également en garde contre la dégradation des terres agricoles et contre les risques d'incendie et de sécheresse qu'entraînera le réchauffement climatique.

Évidemment, cette dégradation des terres ne touchera pas tous les pays de façon uniforme. Au Québec, par exemple, la hausse de température devrait contribuer à accroître les rendements agricoles. Mais on doit s'attendre à davantage d'événements climatiques extrêmes dont les conséquences pour l'agriculture sont difficiles à évaluer.

Le GIEC souligne aussi l'importance de réduire le gaspillage des aliments, qui représente le tiers de la production mondiale, ce qui est énorme.

On peut modifier ses habitudes alimentaires sans se priver ; on y gagne même en variété. Pour des questions de santé surtout, la population a considérablement réduit sa consommation de bœuf au Canada. En 30 ans, elle a chuté de 40 %, à quel que 17 kg par habitant, selon Statistique Canada. Et la consommation de volaille a connu une progression inverse, devenant, à 26 kg par habitant, le produit carné le plus consommé.

Au Québec et ailleurs, l'offre de produits locaux, donc les circuits courts, s'est beaucoup développée, tout comme l'agriculture biologique. Les légumes de saison sont recherchés, bien qu'une grande partie des produits d'origine végétale consommés par les Québécois soit importée : le bilan des GES est plombé par les émissions liées à leur transport sur de longues distances.

Certes, il faut manger moins de viande — rouge, surtout — et plus de fruits, de légumes et de légumineuses pour une question de saine alimentation. S'ajoute donc une autre justification, celle du réchauffement climatique.

Mais on ne doit pas s'arrêter là. Il nous faut améliorer le bilan écologique de la production agricole.

C'est en fait un virage environnemental qui doit prendre l'agriculture au Québec. Non pas que rien ne s'est fait ces dernières années, mais il y a lieu d'adopter une approche beaucoup plus systématique. Or, à ce jour, le gouvernement de la Coalition avenir Québec a montré peu d'intérêt à cet égard, ce qui semble être la posture qu'il adopte quand la protection de l'environnement touche à l'activité économique.

Quand on pense aux centaines de millions du Fonds vert qui ont été dépensés sans effet réel sur la qualité de l'environnement, il est étonnant que le gouvernement acquiesce n'envisage pas de consacrer des sommes de ce fonds pour soutenir nos agriculteurs dans leur virage environnemental. Des dizaines de millions devraient être réservés à la recherche indépendante afin de développer de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement, visant notamment le remplacement des méthodes de culture dépendantes des pesticides.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) est revenue à la charge pour réclamer du gouvernement un programme de compensation financière pour les efforts déployés par les agriculteurs pour mieux protéger l'environnement et la réduction des rendements qui peut y être associée. Il est évident que l'aide de l'État permettrait d'accélérer le mouvement. Le syndicat agricole évalue à 100 millions par an le coût d'un tel programme. Il nous semble que ce serait là une utilisation judicieuse du Fonds vert.

LIBRE OPINION

La rectitude légaliste

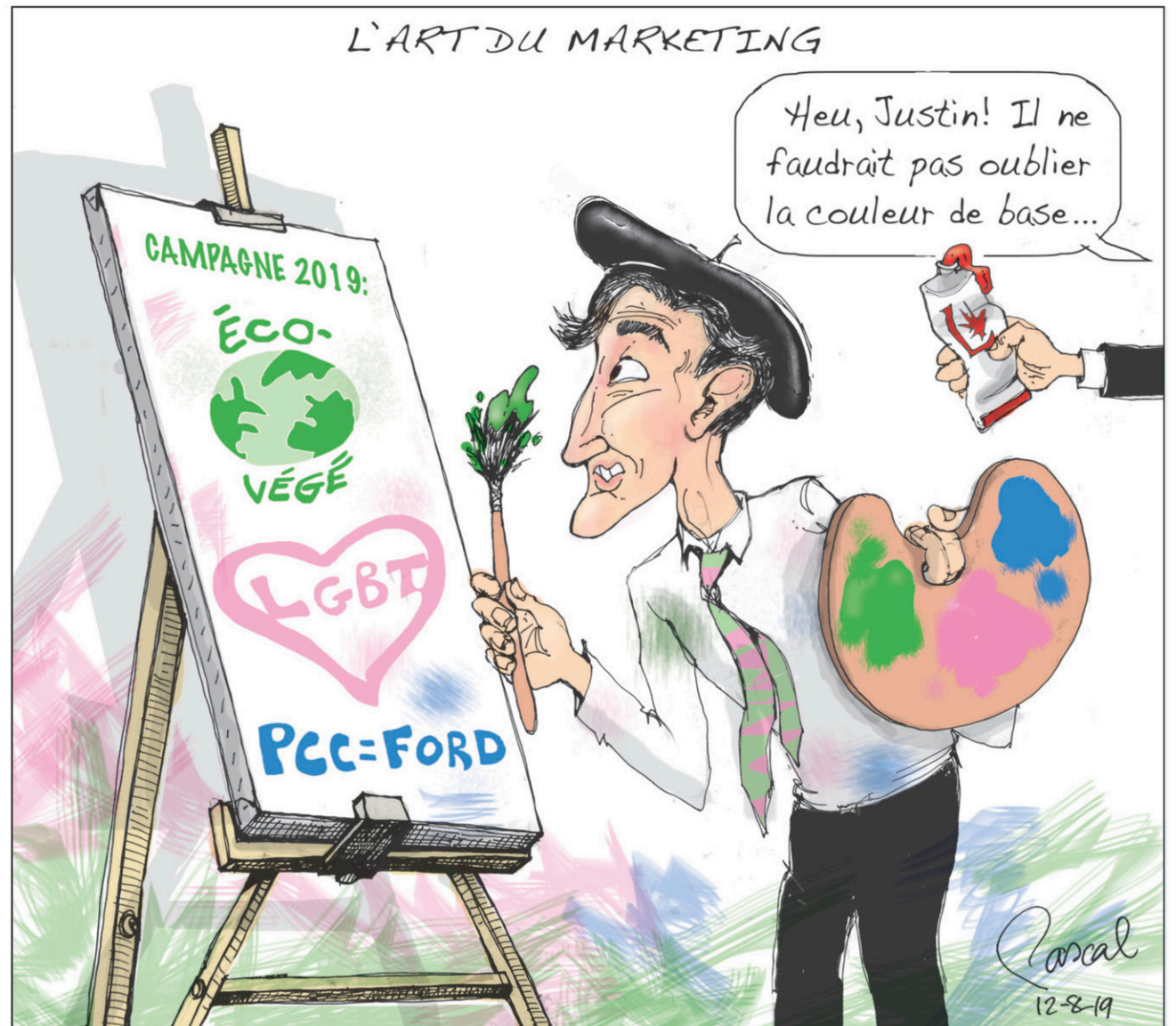
Jacques Lalonde
Montréal

L'abandon des poursuites à l'encontre de Paolo Catania en a laissé plus d'un songeur, le spectre des réactions se déployant de l'indignation à la résignation. Il est vrai que le poids des accusations minait son droit à la présomption d'innocence alors qu'au sein de la population il était déjà jugé avant procès.

En décrétant l'arrêt Jordan, la Cour suprême a jeté un pavé dans la mare, bousculant les habitudes du judiciaire, n'autorisant aucun délai raisonnable et, par conséquent, imposant le risque de voir relaxer des prévenus en déni de toute justice. Parce que la Cour exerce l'arbitraire, ses prévenances l'auront conduite à s'enfermer dans une rectitude légaliste aux conséquences contraaires au bien commun. Mais n'est-ce pas le

propre des doctrinaires d'en arriver un jour à l'absurde ? Soyons magnanimes, ce n'est pas là le propre de la cour puisque les exemples foisonnent où des idéologues en position de pouvoir contraignent le gros bon sens au profit de conceptions aux conséquences désastreuses. Il demeure toutefois que, dans ses résultats, cet arrêt mine la crédibilité du judiciaire.

Ainsi, appliqué au niveau des cours inférieures, l'arrêt Jordan fait appel au jugement, au discernement de la part de ceux ou celles qui décideront de l'irréparable. Or, rappelons-nous que, si les universités produisent de bons et de mauvais avocats, c'est l'État qui nomme sans regard pour l'un ou pour l'autre des candidats au poste de juge. À son escient, le public espère qu'il nomme le talent en indépendance de toute autre considération. Mais la pratique de choses est souvent en deçà de ses



LETTRES

Passer de la menace d'un désastre à la promesse d'une récompense

Les nombreux articles du vaillant Alexandre Shields sur l'environnement, et plus récemment les écrits sur le rapport du GIEC publiés dans *Le Devoir*, ont suscité en moi cette interrogation : il me semble que ça fait assez longtemps qu'on nous le dit (qu'on s'aligne vers un désastre planétaire) ; comment se fait-il que les humains ne soient pas plus mobilisés pour renverser la vapeur du réchauffement climatique ?

En guise de réponse, je me suis rappelé ce principe bien connu (mais peut-être pas tant que ça, en fin de compte) que la menace d'une punition (sans mise à exécution immédiate) est nettement moins efficace pour modifier un comportement que la promesse d'une récompense, surtout si elle est vite reçue. La preuve en est que l'achat d'un véhicule électrique est l'une des mesures de réduction de GES qui s'avèrent beaucoup plus populaires parmi les citoyens québécois que l'abandon de comportements nuisibles à l'environnement (comme la consommation de viande, par exemple.) En effet, l'achat d'un véhicule à faible émission de GES est récompensé au premier plan par la récolte de

subventions gouvernementales. Comme si ce n'était pas assez s'ajoutent le prestige d'être propriétaire d'une voiture neuve, l'excitation de faire partie des innovateurs en matière de transport, le sentiment d'autocongratulation en donnant le bon exemple à ses concitoyens, les espaces de stationnement prioritaires, et j'en passe.

La suggestion de l'UPA de récompenser les agriculteurs qui prennent des mesures de protection de l'environnement va dans le même sens et pourrait s'avérer beaucoup plus efficace que toute taxe carbone.

Les victimes de ces taxes-punitions tentent par tous les moyens d'éviter de la payer, tels des enfants désobéissants qui disparaissent dans le décor au moment où leurs parents veulent mettre leur menace de punition à exécution. Ou alors, ils estiment qu'il vaut mieux payer cette taxe, plutôt que de prendre des mesures de protection de l'environnement, car les récompenses associées à la production de ce carbone sont vastement plus grandes que la punition associée à leurs activités.

Éric Desrosiers écrit que cette idée « a généralement provoqué l'étonnement. » Voilà bien la preuve que la majorité d'entre nous n'a pas encore compris combien plus puissant et efficace est le pouvoir de la récompense que la menace d'un désastre dans la modification du comportement humain.

Claude L. Normand
Gatineau, le 9 août 2019

L'interculturalisme du PLQ comme une chimère

Les jeunes libéraux du Québec veulent se rapprocher des francophones et, pour ce faire, ils tentent de nous convaincre que le parti a toujours eu une position interculturelle. Il nous semble cependant que les gouvernements Charest et Couillard ont plutôt démontré un fort penchant pour le multiculturalisme fédéral, bien appuyé par la Charte canadienne des droits.

Si le PLQ veut se démarquer de son passé et ainsi accepter de déplaire à sa base anglophone et allophone, il devra faire des compromis importants sur le renforcement de la langue française et accepter de se doter de politiques plus coercitives envers les nouveaux arrivants pour favoriser une meilleure intégration de ceux-ci. Pour ce faire, il devra lâcher du lest dans sa défense des libertés individuelles et s'ouvrir franchement vers une reconnaissance des droits collectifs des Québécois.

Si le PLQ ne fait pas cette démarche difficile d'une remise en question de ses politiques traditionnelles, son pas vers l'interculturalisme sera un faux pas cosmétique d'un parti qui veut faire semblant pour se donner une image nationaliste vide de contenu. En ce sens, sa position interculturelle sera une chimère.

Marcel Perron
Neuveville, le 11 août 2019

espoirs légitimes. Nous avons tous souvenir de ces cinq nominations de juges, tous tirés de l'entourage immédiat du ministre des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc. Comme l'enfant pris sur le fait, on nie et se drape dans son innocence, mais les faits demeurent en dépit de démentis souvent maladroits et nous rappellent qu'un gouvernement, quel qu'il soit, n'est autre chose qu'un parti politique au pouvoir.

Ceux qui se sont approchés des partis jusqu'au premier cercle s'étonnent de cette nuée d'avocats qui papillonnent autour du politique. Ils sont partout, dans les officines, dans les conseils, dans les circonscriptions. Ils donnent temps, conseils et argent sous le couvert de cette abnégation vertueuse dans l'espérance de la main du prince. Car en politique, tout est calcul. Si le dévouement généreux est la plupart du temps le fait de ces bénévoles qui animent la mécanique des partis, l'ambition se fait de plus en plus dévorante au fil des ascensions personnelles. Les solidarités qui s'y créent appellent au service, service qui en appellera un autre, nouant des réciprocitys douteuses qui, au grand jour, feraient scandale. Or, des solidarités au copinage, il n'y a qu'un pas selon l'éthique de chacun. Les partis po-

litiques sont par leur dynamique interne naturellement corrupteurs. N'allons pas croire que la corruption n'est qu'affaire de pots-de-vin. Ses formes sont multiples et souvent insidieuses, la simple bienveillance ou le silence complice pouvant, le moment venu, servir l'ami, l'allié, le contributeur.

Les juges, disais-je. Sous le gouvernement Charest, les instances de l'État étaient cette assiette au beurre à laquelle tous aspiraient. Je me souviens de ce membre du comité politique du Parti libéral du Québec qui racontait sans états d'âme la distribution des prix à même le patrimoine collectif, insistant au cœur de l'État une filière politique fondée sur la gratitude avant le talent. À moins d'une recherche sérieuse, il est impossible de dénombrer le nombre d'avocats faits juges en remerciement de services rendus. Mais, compte tenu de la culture politique de l'époque, il n'y a pas de raison de croire que ces nominations furent l'exception. De là, un juge nommé par faveur reste dans l'ombre du parti qui l'a créé, une dépendance qui corrode la crédibilité des tribunaux. À défaut d'accuser, on peut tout de même s'interroger sur la bienveillance ou les silences de celui ou celle qui se retrouvera devant l'ami, l'allié, le contributeur.

À moins d'une recherche sérieuse, il est impossible de dénombrer le nombre d'avocats faits juges en remerciement de services rendus

III ÉTATS-UNIS

Le suprémacisme blanc, une maladie nationale et non mentale

Janie Dussault

Étudiante en relations internationales à l'Université de Sherbrooke

Une autre tuerie ayant pour mobile le suprémacisme blanc a frappé les États-Unis le week-end dernier. Bien qu'il nous semble évident que le racisme et les armes à feu sont au cœur des explications, le président favorise, entre autres, la piste des maladies mentales, encore une fois bouc émissaire, pour élucider ces gestes d'une grande violence.

« *Mental illness and hatred pulls the trigger, not the gun* », qu'on pourrait traduire par : « C'est la maladie mentale et la haine qui ont pressé sur la détente, pas l'arme. » Ce lien de corrélation fallacieux reste bien difficile à prouver malgré le fait que l'on retrouve sur plusieurs lèvres le mot « fou » pour décrire le tireur ou encore le geste. Dans un article publié en novembre 2018 dans *Psychology Today*, la D^{re} Amy Barnhorst prend soin de déconstruire le mythe de la responsabilité de la maladie mentale derrière un acte aussi violent que l'assassinat de plus de vingt personnes. Ainsi, ce ne sont pas des illusions ou une perception altérée de la réalité qui vont pousser un individu à tirer sur une foule, mais plutôt l'insécurité et la haine soit, dans ce cas-ci, la haine envers des minorités qui « jouissent » aujourd'hui de droits qui autrefois n'étaient que le privilège des Blancs.

Les médias et les politiciens ont cette manie de psychologiser un rapport de domination en mettant l'accent sur la santé mentale du tireur, son enfance malheureuse ou encore sa relation difficile avec ses camarades d'école quand il était jeune. Comme si toute personne ayant eu une enfance difficile ou souffrant d'un trouble bipolaire était susceptible de commettre une tuerie dans un Walmart, une syna-

gogue ou une mosquée. Cette méthode est bien efficace afin de contourner l'immense éléphant qui est dans la pièce : la suprématie blanche. Cette *white supremacy* sur laquelle se sont littéralement construits les États-Unis que l'on connaît aujourd'hui n'est pas le mal de l'heure, mais bien un mal qui perdure depuis 400 ans.

La maladie du « remplacement »

De nombreux groupes et groupuscules qui prônent sans subtilité la suprématie blanche ont toujours fait partie du paysage politique américain. Plusieurs d'entre eux souhaitent un retour en arrière, soit avant la signature du Civil Rights Act, du Voting Rights Act et de l'Immigration and Nationality Act dans les années 1960. Ces législations permettant aux minorités d'obtenir les mêmes droits que les Blancs auraient mis en place, selon certains groupes de haine, un « génocide blanc » soit, l'idée que les Américains blancs vont systématiquement être remplacés ou détruits. Cette conspiration tout aussi absurde qu'irréelle, existant également en dehors des États-Unis, se nomme « le grand remplacement ». Ce grand remplacement qui fut mentionné dans les revendications lors de l'attentat à Christchurch en Nouvelle-Zélande est également la thèse principale du manifeste laissé par l'individu qui a ouvert le feu à El Paso afin de stopper une prétendue évasion hispanique au Texas. Pourtant, aucun lexique médical ne fait mention de la maladie du « grand remplacement » malgré le fait que ce mal touche beaucoup plus de gens que l'on pourrait croire et qu'il semble être contagieux, touchant seulement les Blancs et principalement les hommes.

La raison est simple : ce mal ne se soigne pas avec un traitement basé sur l'individu ayant commis le geste, comme le propose le président actuel

avec son intention de simplifier et d'accélérer le processus de la peine de mort pour le tireur. Réduire la faute de ce genre de drame à un seul individu est une excellente façon d'éviter la question raciale qui empoisonne la vie de millions de personnes vivant aux États-Unis (et ailleurs).

Le professeur David Morin, spécialiste en radicalisation et en extrémisme violent, nous rappelle que la venue d'un président noir en 2008 a certes ranimé un nationalisme blanc voyant une menace à la race blanche. Le président actuel n'a donc pas fait réapparaître comme par enchantement le racisme depuis son arrivée en politique. Néanmoins, ses innombrables commentaires haineux envers les réfugiés, les immigrants, des représentantes du congrès, des quartiers noirs ou l'absence de condamnation des gestes violents perpétrés par des groupes de suprémacistes blancs viennent conforter la peur et la paranoïa d'une partie de la population profondément raciste et légitimer leurs gestes et paroles.

Racisme systémique

Au-delà d'un président que l'on accuse d'alimenter la haine, on retrouve chez nos voisins du sud un racisme systémique bien ancré dans les structures et les institutions politiques. Dans son livre *Dying of whiteness*, Jonathan M. Metz, professeur en sociologie et psychiatrie, nous ouvre la porte d'un pays maladivement raciste, alimenté par des rhétoriques qui datent de la naissance du KKK au lendemain de la guerre de Sécession. Plusieurs cas présentés dans le livre nous démontrent à quel point le racisme est ancré dans l'ADN de la société américaine et que ce racisme est encouragé par le gouvernement actuel à des fins politiques.

Au Missouri, l'auteur recueille des témoignages tels que : « *I see white guys*

Le racisme et la suprématie blanche sont bien enracinés dans la vie quotidienne des Américains, dans les structures politiques et dans les structures sociales

and their sons walking around Sam's Club, Walmart and other places [...] strolling with their guns on their hips like it's the Wild West. They're trying to be all macho, like they have power because of their guns. » On découvre alors un double standard en ce qui a trait au port d'arme : un Blanc armé est perçu comme un « protecteur », alors qu'un Noir qui possède également une arme est perçu comme un « traître ». En lisant le chapitre sur les armes à feu dans l'ouvrage de Metz, on comprend rapidement que, pour les résidents blancs du Missouri, une arme à feu rime avec liberté, patriotisme et autoprotection (face aux non-Blancs).

Ces exemples sont tirés de millions de cas où le racisme et la suprématie blanche sont bien enracinés dans la vie quotidienne des Américains, dans les structures politiques et dans les structures sociales des États-Unis et non pas le résultat d'un diagnostic d'un trouble anxieux.

Cela n'a pas empêché le président de déclarer à la nation américaine lundi matin : « *In one voice our nation must condemn racism, bigotry and white supremacy.* » Cette phrase a été jetée dans la même foulée que le blâme des maladies mentales et des jeux vidéo mais aucunement élaboré de la part du président. Les États-Unis sont-ils prêts à ouvrir le couvercle de la marmite et à se pencher sur les vraies raisons qui poussent des individus à prendre une arme afin de manifester leur peur et leur haine ? Les attentes étaient très élevées envers la présidence d'Obama, qui n'a pas su régler ni même aborder en profondeur la question du racisme aux États-Unis. Bien que nous ne soyons pas à une surprise près avec le président actuel, si ce dernier lance le bal de la grande remise en question que mérite le peuple américain, eh bien, on aura tout vu !

Une navette autonome au service de la sécurité alimentaire à Montréal

Benjamin Docquier et Ugo Lachapelle
Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal

Le Quartier de l'innovation de Montréal (Qi) et deux chercheurs du Département d'études urbaines de l'UQAM se sont réunis autour de la conception d'un projet unique de navette autonome sociale et alimentaire à Montréal. Les navettes autonomes sont des minibus guidés par une intelligence artificielle. Actuellement supervisés par un agent de bord, ces minibus pourraient se déplacer à terme sans assistance humaine directe. La navette autonome sociale et alimentaire qui sera installée dans le quartier de la Petite Bourgogne à l'horizon 2020 a initialement pour objectif d'apporter des pistes de solutions dans le domaine de la mobilité pour aider à résoudre des problématiques alimentaires par l'accessibilité à la seule grande surface du quartier.

La démarche a débuté par un recensement des sources d'alimentation, des besoins de mobilité et d'accès de certaines populations fragilisées, et des contraintes technologiques et sociales. Cette démarche a permis de bonifier

Le projet s'inscrit dans les réflexions de la Ville de Montréal pour résoudre l'enjeu des déserts alimentaires, dans le travail de proximité des organismes communautaires et dans les orientations et actions de fondation

l'élaboration de parcours potentiels par l'ajout de l'offre communautaire.

La visée sociale du projet est maintenant d'assurer à chacun l'accès à l'ensemble de l'offre alimentaire marchande et communautaire du quartier. Nous travaillons sur un parcours social qui permettrait aux habitants de « sécuriser » leur alimentation. On entend par là faciliter l'accès à l'épicerie, mais également permettre d'avoir un accès au soutien social, culturel et matériel des structures communautaires. Si s'alimenter peut simplement être associé au fait d'acheter des denrées, le consommateur doit détenir les capitaux culturels pour comprendre les apports nutritionnels des aliments, la manière de les conserver et de les préparer. Le parcours de la navette aiderait à terme à résorber la situation de désert alimentaire présente dans le quartier et permettrait à l'ensemble des habitants de se rendre à la douzaine d'actions communautaires présentes dans la Petite Bourgogne. Certains organismes œuvrent pour la connaissance des produits, la production d'agriculture urbaine, la distribution gratuite de repas et de denrées ou encore la tenue d'une épicerie solidaire. C'est l'ensemble de ces services que l'on souhaite relier par la navette.

Défis à surmonter

Cependant, le passage par de grands axes achalandés, l'absence de cadre juridique à ce sujet, la topographie et les conflits d'usages de la chaussée posent plusieurs défis à surmonter. Dans ce contexte, nous travaillons pour élaborer des solutions réalistes. Le Qi souhaite créer un effet positif sur les conditions de vie des résidents en utilisant la mobilité durable comme levier d'amélioration des conditions de vie. Le projet s'inscrit dans les réflexions de la Ville de Montréal pour résoudre l'enjeu des



déserts alimentaires, dans le travail de proximité des organismes communautaires et dans les orientations et actions de fondation. Par exemple, la Fondation du Grand Montréal œuvre contre l'insécurité alimentaire à Montréal dans le cadre de son projet « Faim-zéro ».

Les expérimentations de navette autonome se multiplient à des fins d'expérience technologique sans réellement remettre en question la pertinence sociale d'un tel moyen de transport. Le Qi a engagé une collaboration avec deux chercheurs de l'UQAM pour tenter de faciliter l'accès à l'alimentation des 10 000 résidents du quartier, dont 43 % vivent sous le seuil de faible revenu (SFR). Jusqu'à aujourd'hui, les projets de navettes consistaient à déplacer des usagers sans nécessairement répondre à un enjeu social étudié et documenté pour y apporter une solution probante. Le succès, qui n'a pas toujours été au rendez-vous pour d'autres projets, repose en partie sur cette définition d'objectifs pour la communauté.

Les navettes autonomes sont des minibus guidés par une intelligence artificielle.

QUARTIER DE L'INNOVATION

Nous croyons qu'il est pertinent d'utiliser les phases d'expérimentation technologique comme des laboratoires d'innovations qui répondent à des enjeux sociétaux dès leur conception. L'image que le public se formera à propos d'une nouvelle technologie est intimement liée aux premières applications de celle-ci. Des projets expérimentaux aux objectifs vagues peuvent nuire à l'acceptabilité et à l'adoption subséquente par les utilisateurs, de même qu'au désir des gestionnaires de mettre en application cette technologie.

La force de la démarche entreprise par le Qi est d'acquiescer une compréhension des enjeux individuels et communautaires qui servira à guider les acteurs privés dans la mise en place de l'expérimentation technologique. La consultation des organismes communautaires du quartier devrait, à terme, permettre de valider et bonifier le travail entrepris.

Une telle recherche a pour objectif d'inspirer les démarches d'innovation sociale, mais aussi de favoriser dans d'autres lieux et contextes le développement de projet de navette socialement pertinente dès les phases de test.

Bien que les contraintes technologiques et juridiques actuelles limitent les capacités de la navette à optimiser les retombées d'un parcours, nous aspirons à éveiller l'intérêt des secteurs tant privé que public à travailler sur ces limites et à donner au projet de navette autonome sociale et communautaire la réelle portée sociétale dont elle est capable.

Les évolutions et la diversification que nous constatons ces dernières années dans le monde de l'alimentation sont nombreuses : « panier bio » livré en point de chute, agriculture urbaine soutenue par la communauté, épicerie en ligne livrée à domicile... et navette autonome sociale et communautaire. Il nous semble important de tenter de nous assurer que ces évolutions permettent de réellement améliorer la sécurité alimentaire de l'ensemble de la société.

III JOUER N'EST PAS QU'UN JEU

Quand jouer devient du sport

Les acteurs se livrent tout entier pour leur art. Mais leur corps, en prennent-ils soin ?

Au-delà de la splendeur des soirs de première et de l'euphorie des émissions de variétés, le métier d'acteur est un métier comme les autres, avec sa part de tâches banales qui relèvent souvent de la modestie de l'artisan. *Le Devoir* lève le voile sur certains aspects méconnus du quotidien de ceux et de celles qui ont pour profession de se glisser dans la peau des autres. Pour le dernier volet de cette série : la dimension athlétique du travail d'interprétation.

ANDRÉ LAVOIE
COLLABORATEUR
LE DEVOIR



J'ai commencé à fumer à l'âge de 13 ans, et j'ai arrêté en 2008. Ce fut une des choses les plus difficiles de toute ma vie. » Cet ex-fumeur invétéré, plusieurs auront du mal à croire qu'il se nomme Patrice Godin, connu pour ses plus récents rôles à la télévision (*Blue Moon*, *District 31*), mais aussi pour sa capacité à enfiler les ultramarathons, des épreuves exigeantes avec des distances pouvant atteindre 160 km.

Cet ardent désir de garder la forme pour celui qui est également écrivain (*Territoires inconnus*, *Boxer la nuit*) s'est façonné à travers une série d'étapes caractéristiques du métier d'acteur. « Après la naissance de ma deuxième fille, j'étais dans la mi-trentaine, et je sentais que je me laissais aller. J'habitais pas loin du parc Maisonneuve à l'époque, je me suis mis à courir, assez souvent parce que j'étais dans une période creuse [sur le plan professionnel]. Il y a eu ensuite le tournage de la série *Le 7^e round* [sur le monde de la boxe] qui a exigé un entraînement intense. La deuxième saison n'a jamais eu lieu, mais il me restait la course. »

Les transformations physiques furent rapides, Patrice Godin faisant sans cesse reculer ses limites, devenant même un modèle aux yeux de gens qui veulent se remettre en forme. Cette passion dévorante, l'acteur s'étonne encore de l'avoir découverte, surtout après des années où, comme bien des gens de son âge et de son milieu, faire la fête relevait de l'évidence, mais de manière différente selon les générations. « À une certaine époque, quand je sortais encore, je trouvais que les jeunes acteurs étaient plus sages que nous l'étions à leur âge. Et quand j'étais dans la mi-vingtaine, ceux qui ont commencé leur carrière dans les années 1950 nous trouvaient franchement trop sages ! »

Les plaisirs de la nuit, Debbie Lynch-White les refuse lorsqu'elle doit se retrouver à l'aube sur un plateau de tournage. « J'en vois qui font la fête quand ils veulent, et qui demeurent efficaces : tant mieux pour eux ! », lance la vedette du film *La Bolduc*, aussi connue pour son rôle d'intervenante aux méthodes musclées dans le téléroman *Unité 9*. Celle dont la carrière revêt de multiples facettes, de la danse au théâtre en passant par la chanson, aborde tout cela de front avec une énergie qu'elle puise en partie dans l'entraînement en salle, une bonne alimentation, et plusieurs heures de sommeil.

Objectifs difficiles à atteindre dans un métier où pas une semaine ne ressemble à l'autre ? « En fait, il n'y a pas une seule journée qui ressemble à l'autre ! », précise la comédienne, dont l'objectif de s'entraîner deux ou trois fois par semaine est souvent mis à mal par la diversité des tâches à accomplir dans un milieu qui exige souplesse, polyvalence, et endurance lorsqu'il s'agit de tourner 14 heures par jour... « J'essaie de rester en forme, car mon corps, c'est mon outil de travail, et je me sens ainsi beaucoup mieux. Y a rien de pire que d'être malade, fiévreux, sur une scène ou un plateau de tournage. »

Cette sensation de bien-être, Patrice Godin la partage. « Je sens que je suis non seulement un meilleur acteur, mais



Le comédien Patrice Godin est devenu friand de course à pied après son entraînement intense à la boxe pour la série *Le 7^e round*.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

aussi une meilleure personne, dit-il avec conviction. J'ai plus de concentration, plus de discipline et, alors que j'écrivais depuis longtemps sans rien mener à terme, j'ai finalement abordé le roman comme la course : un pas à la fois ! » Après la publication de son troisième livre en 2018, *Sauvage, baby* (Libre Expression), la méthode semble bien rodée.

Jouer les uns contre les autres

Avec des cours intitulés Présence corporelle ou Techniques du mouvement, celui qui les offre, le comédien Guillaume Chouinard, renforce son image d'« acteur physique ». « Je suis connu pour cela, mais je me demande souvent à quoi ressemble un acteur "pas" physique ! » ironise celui qui enseigne à l'École nationale de l'humour, très présent sur la scène d'Espace libre, et que l'on a pu voir l'hiver dernier dans la pièce coup-de-poing de Didier Lucien, *Mauvais goût*. « Je crois que c'est Jean-Pierre Ronfard qui disait : "entrez sur la scène comme si vous alliez faire un

mauvais coup". Dans le cas de cette pièce, on se le disait tous les soirs. »

Lui qui a également dansé pour les chorégraphes Daniel Léveillé et Hélène Langevin admet ne pas faire une « obsession de la mise en forme », reconnaît lui aussi sa part d'excès (« Pour un acteur, c'est un passage obligé ! »), mais considère qu'à long terme, ces écarts peuvent rattraper n'importe qui, surtout au tournant de la cinquantaine.

Son corps se souvient encore d'une pièce où il avait remplacé un autre acteur avec trois jours de préavis seulement, et surtout du talon de sa partenaire de jeu, bien enfoncé dans son coude. « Les problèmes ne surviennent pas nécessairement quand tu fais des choses dangereuses et essoufflantes », dit celui qui interprétait Télémaque dans *L'odyssée*, spectacle grandiose conçu par Dominic Champagne, un des grands succès de l'histoire du TNM.

Tout comme Patrice Godin et Debbie Lynch-White, son rapport à la discipline de vie et l'entraînement physique relève

d'abord d'une façon personnelle d'aborder le métier. « Après 12 ans d'enseignement à l'École de l'humour, j'ai compris que personne ne travaille de la même manière ni n'adhère à la même théorie de jeu. » C'est, selon Guillaume Chouinard, une raison supplémentaire de connaître ses limites physiques, et de savoir gérer celles de ses collègues. « Certains acteurs sont tellement stressés qu'on les qualifie de "hors contrôle", tandis que d'autres sont centrés sur leur performance au point d'en oublier tout le reste. C'est bien d'être en transe, mais c'est dangereux pour les autres ! » Surtout quand ils doivent manier une arme, souvenir précis d'un autre spectacle que l'acteur préférerait oublier.

Chaque petite blessure rappelle à ces athlètes artistiques que jouer peut devenir un sport dangereux. « *The show must go on* », comme le dit la devise, mais en pleine possession de ses moyens et dans une forme resplendissante, « on a tellement plus de plaisir », conclut Debbie Lynch-White.

J'ai plus de concentration, plus de discipline et, alors que j'écrivais depuis longtemps sans rien mener à terme, j'ai finalement abordé le roman comme la course : un pas à la fois !

PATRICE GODIN



LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.